

COMMUNICATION À CARACTÈRE PROMOTIONNEL

Cher Courtier,

Nous vous informons par la présente que l'Autorité des marchés financiers (« AMF ») a approuvé le 24 juin 2021 le prospectus relatif au Programme d'Actionnariat de 2015 réservé aux Agents, un programme d'achat d'actions offert dans le cadre du Plan d'Actionnariat de 2015 d'eXp World Holdings, Inc. (le « Prospectus ») sous le numéro 21-254, en conformité au Règlement (UE) 2017/1129 du Parlement Européen et du Conseil du 14 juin 2017 concernant le prospectus à publier en cas d'offre au public de valeurs mobilières ou en vue de l'admission de valeurs mobilières à la négociation sur un marché réglementé, et abrogeant la directive 2003/71/CE. Veuillez noter que l'approbation du Prospectus par l'AMF ne doit pas être considérée comme un avis favorable sur les valeurs mobilières offertes dans le cadre du Prospectus.

Le Prospectus, ainsi qu'une traduction de son résumé en français, seront mis à votre disposition sous forme imprimée, gratuitement au siège d'eXp World Holdings, Inc., ainsi qu'aux sièges des filiales françaises d'eXp World Holdings, Inc. En outre, le Prospectus et la traduction de son résumé en français seront mis en ligne sur site Internet d'eXp World Holdings, Inc. ([www.expworldholdings.com/investors/](http://www.expworldholdings.com/investors/)) et des copies peuvent être obtenues gratuitement en contactant le département des Relations Investisseurs d'eXp World Holdings Inc. à [investors@expworldholdings.com](mailto:investors@expworldholdings.com). Le Prospectus, ainsi que la traduction en français de son résumé, seront également disponibles sur le site internet de l'AMF ([www.amf-france.org/](http://www.amf-france.org/)). Veuillez lire Prospectus attentivement avant de prendre une décision d'investissement afin de pleinement comprendre les risques et avantages potentiels associés à la décision d'investir dans les actions offertes par eXp World Holdings, Inc. dans le cadre du Programme d'Actionnariat de 2015 réservé aux Agents. Nous attirons votre attention sur la rubrique « Facteurs de Risques » du Prospectus.

Cordialement,

**James Bramble, Chief Legal Counsel**  
Pour eXp World Holdings, Inc.